

CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE	DATES LIMITES DE PROCEDURE
Tableau d'avancement à la hors classe 2021	<p>Décret n° 90.680 du 1^{er} août 1990 modifié, relatif au statut particulier des professeurs des écoles.</p> <p>Bulletin officiel spécial n° 9 du 5 novembre 2020 relatif aux lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.</p>	<p>du 11 juin 2021 au 18 juin 2021 - Consultation de l'avis IEN porté sur le dossier des agents promouvables* au titre de la présente campagne.</p> <p>Se connecter sur son dossier i-pof et se référer au document joint en annexe.</p> <p>L'avis DASEN final arrêté dans ce cadre est enregistré dans le dossier sous l'onglet « carrière » puis « notation ».</p>

Pour mémoire : l'avis DASEN arrêté pour les agents promouvables lors des précédentes campagnes est pérenne (que l'enseignant ait changé ou non de circonscription lors des rentrées scolaires suivantes).

* sont concernés uniquement les personnels qui n'étaient pas promouvables lors des précédentes campagnes et qui n'ont pas eu de troisième rendez-vous de carrière.